

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

*Dossier concernant le placement & le replace
ment des ouvrages exposés dans les Galeries des Musées*

N° 4252

N^o 4252

Gravement & légalement des mariages sans les effluves

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 432

Hall st. de Conférences

J

Bureau 21 - 8:46

à M. L. Minich de BA

L'après-midi de jeudi
du 15 C. (art. de BA
N° 26747/2 art. vi
du Budget éventuel
de l'ann. de De Caisse
Après avoir la B. de
M. de M. pour avoir
l'honneur de vous faire
connaître que la C. de
D. a approuvé tout
tout. L'opportunité de l'ann. de des cours de
inter. que vous faites
valoir pour la cause
N. de cet ouvrage

dans la galerie de
Musée de peinture, &
y a été le ball. Volontari
à la bibliothèque par
Mr. Valey bien son
Suggérer de disposer
des lieux vacants en
Plein de l'ancien
Cœur afin de ^{enlever} ~~grander~~
un point de vue ~~de~~
^{grander} ~~grander~~ des
tuteurs, la charge
morts payés et les -
la Consigne pour
leur proposer, Mon
leur à l'Université,

Ensemble

des ^{des} ~~des~~ ^{des} ~~des~~
disposer de la ~~la~~ ^{la} ~~la~~
"ball de Consolation" pour
y passer le temps de
la Caïone des
Vieux et de la question &
autres d'argent pour
etc. ^{autres casen} ~~grander~~ ^{avec}
~~autres~~, d'autres
travaux, & de proposer,
Celle qui caprirent
les tentatives de ~~de~~
art et de l'Église
de 1830 -

Leur

de l'Université

Leur ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de}

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION
DE

Beaux-Arts.

N° 26747.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 15 octobre 1896.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 4912

Messieurs,

Par votre dépêche du 7 de ce mois, n° 4346, vous demandez l'autorisation de retirer du Musée moderne pour le transférer au Palais du Cinquanteaire, le tableau de De Caisne, représentant "Les Belges illustres" afin de pouvoir grouper, à la place qu'il occupe plusieurs tableaux de moindres dimensions.

Avant de me prononcer sur cette demande, je vous saurais gré de bien vouloir examiner s'il ne serait pas possible d'atteindre ce dernier résultat par une autre combinaison.

L'élimination d'un tableau faisant partie du Musée peut se justifier, lorsqu'il s'agit d'une oeuvre de valeur discutable, d'un artiste représenté dans les collections de l'Etat par d'autres oeuvres d'un mérite notoirement supérieur. Mais tel ne semble pas être le cas dans l'espèce. Le tableau des "Belges illustres", quel que soit le jugement que l'on porte sur ses qualités ou ses défauts, en se plaçant au point de vue des tendances actuelles de l'Art, est l'une des oeuvres capitales de De Caisne. Dans ces conditions, on peut se demander si son enlèvement ne créerait pas dans les collections, qui doivent autant que possible réunir les productions les plus importantes de l'Art belge, une lacune regrettable.

En soumettant ces observations à votre jugement compétent, je crois devoir vous faire remarquer en outre que rien ne s'oppose à ce que les locaux encore disponibles du Palais de l'Ancienne Cour soient mis prochainement à votre disposition, ce qui vous permettrait de réaliser, au point de vue du groupement des tableaux, tous les changements que vous jugeriez utiles.

Il me serait agréable, Messieurs, que vous vouliez bien, après avoir soumis cette affaire à une nouvelle délibération, me faire connaître si vous croyez pouvoir vous rallier à ma manière de voir.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de sculpture.
(M. E. Van Mons, secrétaire).

3

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION

DE ✓

Beaux-arts

N° 26747

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

26^{ème} 1896

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 4272

Salle st. des conférences

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître,
en réponse à votre lettre du 21 de ce mois,
que je ne vois rien qui s'oppose à ce que vous
preniez possession de la salle St. des conférences,
en vue d'un nouveau groupement des tableaux
du musée moderne,

Il y aura lieu toutefois de prendre les
mesures nécessaires pour que l'ouverture de
cette salle au public ne rende pas nécessaire,
pour le moment du moins, une augmentation
du personnel de surveillance.

Aguez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération très distinguée

Le Ministre,
J. Van der Linden

A la Commission directrice
des musées royaux de peinture et de sculpture
M. Van Mons, secrétaire

*aller attendre à
l'entrée du sanctuaire*

2

Musée J. Smith 1892

A Monsieur le Ministre de l'Éducation
Cultures et des Beaux-Arts
Paris 1892

Par votre décret en
date du 5 C^{te} (art. 1^{er})
B. n. 22214 / Vous
avez bien voulu faire connaître
que la location de l'Église
appliquée à la rue, a été
attribuée à l'épave de
15 Guillois de l'époque
prochaine, en vue d'un rap-
port à l'État appliqué à
laquelle la papeterie
d'organiser, des lettres
disposées de l'Église et
l'ancien cur -

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION
de
Beaux-Arts.

N^o 22214.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le

17 juillet 1895.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 4252

1
J'aller attacher
lancé du l'ancien

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 8 de ce mois,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'estime,
comme vous, qu'il n'est plus possible de disposer,
pour les expositions organisées par des Cercles
privés, des deux salles faisant suite à la grande ga-
lerie des Musées Royaux de peinture et de sculpture
et que vous proposez d'affecter au placement des
aquarelles appartenant à l'Etat.

Rien ne s'oppose donc à ce que votre Com-
mission applique les mesures définitives proposées,
par votre lettre du 7 décembre dernier et approuvées
par ma dépêche du 15 du même mois, émarginée comme ci-
contre.

Je saisis cette occasion pour vous prier de
vouloir bien me faire parvenir un décalque du plan
des locaux disponibles dans les bâtiments du Palais
de l'Ancienne Cour.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Le Ministre,

Henri Van der Stuyvenberg

A la Commission Directrice des Musées
royaux de peinture et de Sculpture,
à BRUXELLES.

Les locaux disponibles du Musée Moderne

Sont provisoirement Concédés :

Alfred et Soultart. du 4 Jan^r au 4 fév^r
" Esthétique. " 15 fév^r " 31 Mars
" La Chrysolite. " Avril
" Des Beaux Arts. ?

Ce qui intéresse

{ La transformation du Musée
Le Catalogue (à faire)
Les Guides Bonne & L^e

EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

DE 1881

La Commission directrice a l'honneur d'inviter

Monsieur *Edouard d'Andrimont, Chevalier*
de la ville de *Burgelles et sa Famille*

à vouloir bien assister à l'inauguration de l'Exposition générale
des Beaux-Arts de 1881, qui aura lieu dimanche, 14 Août,
à *2* heures de relevée.

ENTRÉE : Rue de la Régence, par la porte centrale.

N^o 4252

Mr. Ann. de

Bureau 21 8^e 98

A H L. Minist. de l'Instruction
de l'Enseignement. L. de l'Enseignement
L. de l'Enseignement

Par M. de l'Enseignement

Art. de l'Enseignement

des D. de l'Enseignement

Par l'Enseignement de l'Enseignement

par avis, une lettre de M. L. de l'Enseignement

Président d'un Comité d'Enseignement

d'organiser une Commission

d'enseigner l'Enseignement

des D. de l'Enseignement

de l'Enseignement, et

la plus importante

de l'Enseignement de l'Enseignement

l'Enseignement, de l'Enseignement

ou l'Enseignement de l'Enseignement

par le Musée de l'Enseignement

et l'Enseignement de l'Enseignement

1
Nous joignons à la présente, la lettre
qui s'était jointe à Votre Dépeche
précédente.

Bruxelles, 1 Mai 1896 — à M. M. M. M.
— Bles

Mon cher Monsieur Van Mous,
après vous avoir guetté si tendre-
ment l'occasion de vous faire constater
le placement malheureux d'une de
meilleures oeuvres : le Portrait, lue
au dîner du ~~à~~ Monday.
1^o Pourquoi ne pas placer le Dauphin
à la place la plus vide par le Joseph
Hercule; 2^o ~~Amplifier~~ amplifier le paysage
de Fleuve ou de Houe et Dauphin

et ensuite accrocher le Verlat la ou se
trouve le Plumeau a quinquang.

Il y a beaucoup de vide a cote du Bauguinet
et on pourrait a profit se faire
ce Paysage beaucoup plus large. Tout cela
pour ne pas trop romancer le tout.

Votre Bien Devoué

Ch. Lévy Lardou

Monsieur

Monsieur Van Mous.
Secrétaire de la Commission Direction des Musées.

N^o 42/2

Month 12 8^e 1898

à M^e l'Instit. de
l'agenc. de L. P. &
de B A G. —

Par Vob. dépêche en
date du 14 Septembre
écrite (et de B A
N^o 28369) / Vous venez
bien nous demander si
le C^o D^o Vermit ~~Hermet~~
une objection à la
gr^e une loi de son
Vob. M^e Representant
Rubeus perjurement deux
un jardin entouré de
la famille et que
depuis le Remaniement

apport. au ~~Remanement~~
placement de tableaux &
musées modernes de peinture
à être exposés
dans les galeries vides,
au public, desir, une
autre destination. —

Mais nous sommes
de vous faire connaître que
de l'avis de la C. & D. ?

Les ouvrages appartenant
au Musée doivent par
principe y être conservés

En fait à qui peut être
tout au point de vue de
l'histoire et l'art des
documents, souvent par
C. et D.

~~La~~ espérant être d'accord
avec vous sur le point —

Il est à observer que
la direction des idées dans
le domaine, le Musée
conservant et non pas
à une autre : Les œuvres
supplémentaires ^{déclarées}
~~peuvent être~~
~~peuvent être~~ peut
être pour les mêmes
plus plus tard dans les
collations de ~~Musée~~.

Pour ce motif,
à la Min. des Musées,
pensant qu'il n'y a
pas lieu ^{de donner au} ~~que~~
toutes de se voir,
appartenant aux Musées,
desir une autre desti-
nation. Veuillez M. C. D.
L. M.

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 28152.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 24 Octobre 1898

Oeuvres non encore exposées
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-jointe une lettre de Mr J. De Vriendt président d'un comité chargé d'organiser un compartiment d'oeuvres belges à l'exposition des beaux-arts de St-Petersbourg.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître votre avis sur la demande qui fait l'objet de cette lettre, dans le plus bref délai, en me renvoyant la communication de Mr De Vriendt.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat (Mr Van Mons, secrétaire-).

Copie

Bruxelles, le 20⁸ - 1898.

Monsieur le Ministre,

J'aurais donné à
l'Exposition d'œuvres d'art belges que
nous organisons en ce moment à
St. Pétersbourg et à Moscou toute l'importance
nécessaire je vous prie au nom du Comité
que vous avez constitué, d'accorder à
celui-ci l'autorisation de faire un choix
parmi les tableaux acquis récemment
pour les musées de l'Etat et non encore
placés dans les galeries.

Les tableaux que le Comité voudrait
ajouter aux œuvres réunies sont :

Un trait de "Courtois"
l'intérieur d'Eglise de "Verhaeren"
la dame ensoleillée de "Clair"
Le chant de Noël de "J. J. J. J."

L'envoi de ces tableaux s'effectuera dans
toutes les conditions possibles de sécurité. Tous
les risques seront couverts par l'assurance.

En attendant ... etc et

(signé) Julian De Vriendt

2
MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 28.365.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.

—
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 14 septembre 1898.

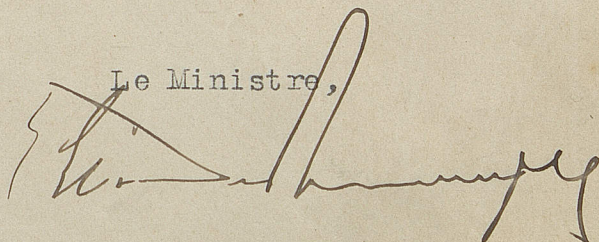
Messieurs,

Depuis le remaniement apporté au placement des tableaux du Musée de peinture moderne, la toile de feu Van Brée, représentant "Rubens peignant dans son jardin entouré de sa famille", a cessé d'être exposée dans les galeries ouvertes au public.

Je vous saurais gré, Messieurs, de bien vouloir me faire connaître si vous verriez une objection à ce que cette oeuvre d'art reçoive une autre destination.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

(Monsieur E. Van Mons, Secrétaire).

Tableaux figurant au catalogue comme exposés dans les galeries, et qui en ont été retirés.

N ^o au catalo	Désignation des sujets	Observations.	
90	La Vierge et l'Enfant Jésus	au magasin	Incon.
93	Sacre d'un évêque	is	is
94	La Cène et Sacrement des pieux des apôtres	is	is
95	adoration des mages	is	is
96	Reine de Saba devant le Roi Salomon	is	is
122	Portrait d'homme	is	is
123	is de femme (pendant de précédent)	is	is
168	adoration des Mages	is	/ Baellieu /
191 ^A	Combats de Cavalerie	is	/ Breydel /
191 ^B	" "	is	1 is 1
194	Dispute au cabaret	is	, Brouwer,
210			
212	de la collection de Ph. de Champagne	sous les magasins	
213			
214			
215			
216			
217			
219			
222			
229	Le Christ mort devant la Vierge	Magasin	
248 ^A	[Chrisme John.] Paysage.	Place dans les salles modernes.	
271	Sainte Famille de Floris	Magasin	Floris
290	Les Plaisirs de l'hiver	is	D. V. Heil
304	Saint Charles Borromée priant pour obtenir du Ciel la cessation de la peste	is	Janssens.
331	adoration des Bergers	is	V. Loon
337	Grande fête patronale		Marne.
349	Repos de la sainte Famille pendant la fuite en Egypte	Magasin	Mun.
358	Paysage	is	Mouchers
359	is	is	is
386	Portrait de femme	is	J. V. Reyn.
385	ascension de Jésus-Christ	is	Ponte.
404	Le Christ entre deux apôtres	is	Rossi
432	Madone	is	Salvi
512	Paysage	is	Inconnu
519	Portrait	is	is
520	is		